

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 68 (1960)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

*Séance du 12 novembre 1960
à 15 heures, à l'Auditoire XVI du Palais de Rumine*

M. Ernest Giddey, président, ouvre la séance et procède à l'admission de six nouveaux membres : M^{lles} Jeanne Perriraz à Chavannes-Renens et Jeanne Senn à Vevey, MM. André Blaser à Lausanne, Marcel Grandjean à Genève, André Laufer à Lausanne et Francis Michon à Epalinges.

C'est l'un de ces nouveaux membres, M. Francis Michon, qui présente la première communication : *Aspects de la vie vaudoise au XVI^e siècle*. La matière de cet exposé était tirée d'une thèse qui a valu récemment à M. Michon le grade de D^r en droit (thèse dont le dernier numéro de la *R.H.V.* a rendu compte). En introduisant le conférencier, notre président se plaît à relever la floraison de thèses consacrées à l'histoire vaudoise par la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, sous l'impulsion du professeur François Gilliard.

Et il faut reconnaître que le droit, quand il dépasse les textes législatifs et examine de près la pratique notariale, par exemple, et les cas divers qu'elle devait régler pour telle ou telle famille, devient une étude passionnante même pour ceux qui ne sont pas juristes. M. Michon a fait une abondante moisson de ces cas précis. En choisissant pour nous les plus évocateurs, il a parlé de la situation du père, de la mère et des enfants mariés dans la communauté familiale complexe du XVI^e siècle ; il a enrichi ainsi l'idée que nous nous faisons de la vie quotidienne normale des Vaudois de cette époque.

Comment intéresser le public aux monuments historiques? C'est le problème qui passionne M. Richard Berger, professeur de dessin à Morges. Si le château de Chillon bénéficie encore de l'extraordinaire publicité que lui fit lord Byron, il est certain que beaucoup de nos monuments sont injustement dédaignés. Il importe de ne négliger aucun moyen de mieux les faire connaître. M. Berger parle du cinéma, des modèles réduits ; il préconise surtout avec conviction le dessin au trait accompagné d'explications sur la page même.

A. G.